

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité de vérification
(Séance publique)

Le 2 décembre 2024 à 17 h

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Membres du Conseil :

M. Benoit Fortin, président du conseil, président du comité de vérification
M^{me} Geneviève Oger, conseillère scolaire
M. David Paradis, conseiller scolaire

Membres externes :

M^{me} Alvyde Ndzana
M^{me} Fatoumata Ba

Membres de l'équipe de vérification externe :

M. Marc Brabant, associé chez Raymond Chabot Grant Thornton
M. Nicholas Scott, directeur chez Raymond Chabot Grant Thornton

Membres de l'équipe de vérification :

M^{me} Joelle Huneault, dirigeante principale
M^{me} Nathalie Ducharme, vérificatrice interne

Membres de l'administration :

Mme Tricia Verreault, directrice de l'éducation par intérim
M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la

Réunion du : **Comité de vérification**

Date : **Le 2 décembre 2024**

Heure : **à 17 h 00**

Lieu : **Réunion Microsoft Teams**

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

COMITÉ DE VÉRIFICATION - **SÉANCE PUBLIQUE**

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 2.3 Adoption du procès-verbal PUB de la réunion du 11 septembre 2024
 - 2.4 Questions découlant du procès-verbal PUB de la réunion du 11 septembre 2024
- 3. Séance huis-clos**
4. État de l'avancement des projets de vérification interne
5. Évaluation du rendement du vérificateur externe
6. Réception en public des rapports transféré de la séance huis-clos :
 - Recommandation du comité de vérification d'approuver les états financiers 2023-2024 ;
 - Sommaire des résultats de la vérification sur les programmes et services de soutien aux élèves.
7. Date des prochaines rencontres :
 - 3 février 2025
 - 9 juin 2025
8. Levée de la séance

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION-
(Séance publique)**

Le 11 septembre 2024

Le comité de vérification s'est réuni le **11 septembre 2024** de **17 h 00 à 17 h 05** et de **17 h 21 à 17 h 49** par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

Membres du Conseil	M. Benoit Fortin, Vice-président du Conseil Président du comité de vérification M ^{me} Geneviève Oger, Présidente du Conseil M. David Paradis, Conseiller scolaire
Membres externes	M ^{me} Fatoumata Ba (absente) M ^{me} Alvyde Ndzana
Membres de l'Équipe provinciale de vérification interne	M ^{me} Joëlle Huneault, Dirigeante principale M ^{me} Nathalie Ducharme, Vérificatrice interne sénior M ^{me} Soumaya Lahsaini, Vérificatrice interne sénior
Membres de l'administration du CS Viamonde	M. Michel Laverdière, Directeur de l'Éducation par intérim M. Jason Rodrigue, Surintendant des services corporatifs et trésoriers M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Docs_PUB_CV_-9_sept_2024.pdf

1. MOT DE BIENVENUE

Le Conseiller Fortin souhaite la bienvenue aux membres du comité et procède à l'appel des membres.

2. AFFAIRES COURANTES :**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Oger, appuyée par, M^{me} Alvyde Ndzana, propose :

QUE l'Ordre du jour du 11 septembre 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE**2.2 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflits d'intérêts.

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)
11 septembre 2024**

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 2024

Le conseiller Paradis, appuyé par, la conseillère Oger propose :

QUE le Procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE

2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 2024

Aucune question découlant du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024.

3. SÉANCE HUIS CLOS

À 17 h 05, la conseillère Oger, appuyée par M^{me} Ndzana, propose :

QUE le Comité de Vérification public passe en séance à huis clos.

ADOPTÉE

À **17 h 21**, les membres du Comité de Vérification reprennent la séance publique

4. CHARTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier, présente le rapport. La charte du comité de vérification doit être approuvée annuellement. M. Rodrigue souligne qu'il n'y a pas eu de modification.

La conseillère Oger, appuyée par le conseiller Paradis, propose :

QUE le rapport sur la *Mise à jour de la Charte du comité de vérification en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

QUE le Comité de vérification recommande au Conseil l'approbation de la Charte du Comité de vérification telle que présentée sans modification.

ADOPTÉES

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)
11 septembre 2024**

5. NORMES INTERNATIONALES D'AUDIT INTERNE

M^{me} Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI présente au comité de vérification la mise à jour des normes internationales d'audit interne publiée en janvier 2024.

M^{me} Ndzana, appuyée par la conseillère Oger, propose :

QUE le rapport sur *Les Normes internationales d'audit interne en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

ADOPTÉE

6. CHARTE D'AUDIT INTERNE DE L'ÉQUIPE PROVINCIALE DE VÉRIFICATION INTERNE (ÉPVI)

M^{me} Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI, présente le rapport sur la Charte d'audit interne de l'Équipe provinciale de vérification interne.

Elle précise que cette charte remplace le document anciennement nommé *Mandat de vérification interne* à la suite de la mise à jour des normes d'audit interne.

Le conseiller Paradis, appuyé par la conseillère Oger, propose :

QUE le rapport sur la *Charte d'audit interne de l'ÉPVI en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

QUE la Charte d'audit interne de l'ÉPVI soit approuvée tel que présenté.

ADOPTÉES

7. PLAN OPÉRATIONNEL 2024-2025 DE L'ÉPVI

M^{me} Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI, présente le rapport sur le plan opérationnel pour l'année 2024-2025 de L'Équipe provinciale de vérification interne.

La conseillère Oger, appuyée par M^{me} Ndzana, propose :

QUE le rapport sur le *Plan opérationnel 2024- 2025 de l'ÉPVI en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

ADOPTÉE

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)
11 septembre 2024**

8. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE 2023-2024

M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier, présente le rapport annuel du Comité de vérification pour l'année 2023-2024 préparé par l'administration.

La version sommative sera soumise au Ministère par l'entremise de leur portail en ligne.

Le président du comité, le conseiller Fortin, autorise sa signature pour attester que le Comité de vérification acquitte ses fonctions et responsabilités découlant du Règlement de l'Ontario 361/10.

M^{me} Ndzana, appuyée par le conseiller Paradis, propose :

QUE le *Rapport annuel du Comité de vérification pour l'année 2023-2024 en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

QUE le Comité de vérification approuve le Rapport annuel du Comité de vérification pour l'année 2023-2024 pour présentation au Conseil et au ministère de l'Éducation.

ADOPTÉES

9. ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES PROJETS DE VÉRIFICATION INTERNE

M^{me} Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI, présente le rapport sur l'état de l'avancement des projets de vérification interne pour l'année 2024-2025.

La conseillère Oger, appuyée par M^{me} Ndzana, propose :

QUE le rapport sur *l'État de l'avancement des projets de vérification interne en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

ADOPTÉE

10. L'ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE PROVINCIALE DE VÉRIFICATION INTERNE PAR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification se doit de compléter une évaluation du rendement de l'équipe provinciale de vérification interne (ÉPVI) afin de fonder les objectifs et le rendement de l'équipe provinciale pour l'année 2023-2024.

La présidence du Comité de vérification est demandée, en collaboration avec les membres du Comité de vérification, de compléter l'évaluation.

Réunion du comité de vérification - (Séance publique) 11 septembre 2024

Les résultats du sondage seront présentés lors de la rencontre prévue du Comité de vérification en novembre.

Le conseiller Paradis, appuyé par la conseillère Oger, propose :

QUE le rapport intitulé *Évaluation de l'Équipe provinciale de vérification interne par le Comité de vérification en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

QUE la présidence du Comité de vérification, en collaboration avec les membres du Comité de vérification, complète et soumette avant le 28 octobre 2024 le sondage intitulé *Évaluation de l'équipe régionale de vérification interne - Comité de vérification au surintendant des services corporatifs et trésorier*.

ADOPTÉES

11. AUTO-ÉVALUATION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier explique aux membres du Comité qu'ils sont demandés de remplir le formulaire d'auto-évaluation et le soumettre au surintendant des services corporatifs avant le 28 octobre 2024.

Un sommaire des résultats, ainsi que les commentaires reçus seront présentés lors de la prochaine rencontre du comité de vérification.

M^{me} Ndzana, appuyée par la conseillère Oger, propose :

QUE le rapport sur *l'Auto-évaluation du comité de vérification en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

QUE le mandat des membres du comité de vérification remplisse le formulaire d'auto-évaluation et le soumette au surintendant des services corporatifs et trésorier avant le 28 octobre 2024.

ADOPTÉES

12. RÉCEPTION EN PUBLIC DES RAPPORTS TRANSFÉRÉ DE LA SÉANCE HUIS CLOS :

- Rapport sommaire des résultats du mandat de conformité portant sur la NPP 59 -Administration des tests psychologiques et évaluation des élèves
- Rapport sommaire des suivis de la mise en œuvre des plans d'action de l'administration

Le conseiller Paradis, appuyé par M^{me} Ndzana, propose :

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)
11 septembre 2024**

QUE les recommandations transférées de la séance huis clos soit reçue.

ADOPTÉE

13. Les dates des prochaines rencontres du comité de vérification se tiendront à 17 h sur TEAMS :

- 11 novembre 2024
- 3 février 2025
- 9 juin 2025

Le président du comité, le conseiller Fortin, demande aux membres du Comité de faire parvenir les sujets de formations qu'ils souhaitent recevoir en lien avec le comité de vérification.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **17 h 49**, l'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Oger, appuyée par M^{me} Ndzana, propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le président du comité
Benoit Fortin

Surintendant des services
corporatifs et trésorier
Jason Rodrigue

Le 2 décembre 2024

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Objet : État de l'avancement des projets de vérification interne

Veillez recevoir le Tableau de bord sommatif sur l'état de l'avancement des projets de vérification interne présenté par l'Équipe provinciale de vérification interne des conseils scolaires de langue française de l'Ontario (ÉPVI).

IL EST RECOMMANDÉ :

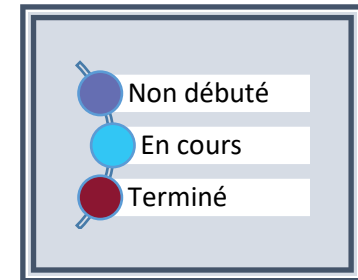
QUE le rapport en date du 2 décembre 2024 sur l'« État de l'avancement des projets de vérification interne » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

p.j. (1)

Statut d'avancement



État de l'avancement des projets de vérification interne 2024-2025

Pour le comité de vérification du Conseil scolaire Viamonde

#	Activités / Objectifs	Date de début	Statut d'avancement	Date de fin	Commentaires / Progrès	Présentation au CV
1.	Recrutement, rétention et développement des compétences du personnel <ul style="list-style-type: none"> La vérification vise à évaluer que des structures et des mesures sont mises en place et fonctionnent adéquatement pour assurer le recrutement, la rétention et le développement des compétences du personnel, cela dans le respect des directives applicables. La vérification examinera si les mesures déployées répondent aux défis/risques et aux besoins du conseil scolaire. 	Avril 2025	Non débuté	À déterminer	Une rencontre préliminaire sera prévue pour planifier la mission de vérification interne.	À déterminer
2.	Mission horizontale <ul style="list-style-type: none"> La mission vise à évaluer un sujet commun pour l'ensemble des douze (12) conseils scolaires de langue française de l'Ontario (CSLFO). 	Octobre 2024	En cours	Juin 2025	Le sujet retenu pour la mission portera sur l'intelligence artificielle, plus précisément une mission-conseil visant à appuyer les conseils scolaires dans la préparation à l'utilisation de l'intelligence artificielle tout en limitant les risques et en maximisant le succès, et ce, en fonction des ressources disponibles. Un appel d'offres sera lancé sous peu pour obtenir des services d'experts dans la matière.	Septembre 2025
3.	Suivis (vérifications antérieures) <ul style="list-style-type: none"> Suivis sur la mise en oeuvre des plans d'action prévus en réponse aux recommandations issues des vérifications antérieures menées par l'ÉPVI, selon les échéanciers établis. 	Juin 2025	Non débuté	Août 2025	S.O.	Septembre 2025

Le 2 décembre 2024

PUBLIC

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Objet : Évaluation du rendement du vérificateur externe

Selon le Règlement de l'Ontario 361/10, le comité de vérification doit examiner au moins une fois par exercice le rendement du vérificateur externe.

L'outil d'évaluation proposé par l'Équipe provinciale de vérification interne est en annexe.

Chaque membre du comité de vérification est demandé de remplir le formulaire d'évaluation du rendement du vérificateur externe et le soumettre à la surintendance des services corporatifs et trésorier avant le 10 janvier 2025.

Un sommaire des résultats sera présenté pour discussion lors de la prochaine rencontre du comité de vérification. Une fois finalisés, les résultats seront communiqués au vérificateur externe.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 2 décembre 2024 sur l'« Évaluation du rendement du vérificateur externe » soit reçu.

QUE les membres du comité de vérification remplissent le formulaire d'évaluation du rendement du vérificateur externe et le soumet à la surintendance des services corporatifs et trésorier avant le 10 janvier 2025.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

p.j. (1)

Comité de vérification — Évaluation du rendement des vérificateurs externes

Objet de l'évaluation

Selon le Règlement de l'Ontario 361/10, le comité de vérification doit examiner au moins une fois par exercice le rendement du vérificateur externe. De plus, l'évaluation peut servir à faciliter l'élaboration de critères pour de futurs appels d'offres relatifs à des services de vérification externe.

En s'acquittant de cette responsabilité, le comité de vérification devrait répondre à la série de questions suivantes concernant les vérificateurs externes et solliciter également les commentaires de cadres administratifs clés du conseil au besoin. Comme dans tous les processus de collecte d'opinions, le comité de vérification devrait tenir compte des différentes perspectives et motifs des personnes qui interviennent dans ce processus d'évaluation.

Exercice	2023-2024			
Complété par :				
Attentes	Règl. de l'Ont. 361/10	Oui	Non	S/O
Rapport financier - Vérification externe - Contrôles internes - Gestion des risques				
1. Le vérificateur externe a exposé les conditions de la mission de vérification dans une lettre annuelle de mission adressée au comité de vérification.	9 (4) 2. i	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Lors de la présentation des états financiers, le vérificateur externe a informé le comité de vérification des :				
a) principes comptables et points émergents	9 (1) 1. i	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) transactions financières complexes ou inhabituelles	9 (1) 1. ii	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) jugements importants et estimations comptables du conseil scolaire	9 (1) 1. iii	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) écarts des principes comptables.	9 (1) 1. iv	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Le vérificateur externe a communiqué avec le comité de vérification sur tous les points importants qui ont découlé de la vérification externe annuelle, le cas échéant, comme :				
a) les résultats de la vérification externe annuelle	9 (1) 2. i	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) les difficultés rencontrées au cours du travail du vérificateur externe	9 (1) 2. ii	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) tous changements importants que le vérificateur externe a apportés au plan de vérification	9 (1) 2. iii	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) tous désaccords importants entre le vérificateur externe et l'administration	9 (1) 2. iv	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) toute déficience de contrôle détectée et des recommandations concernant les domaines à améliorer	9 (2) 2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) les risques importants.	9 (6) 1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Le rapport du vérificateur externe était complet et clair, car il : - indiquait le titre de chaque état qui constitue les états financiers - renvoyait au sommaire des		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

conventions comptables et aux notes aux états financiers				
<ul style="list-style-type: none"> - faisaient la distinction entre les responsabilités de l'administration et celles du vérificateur externe - décrivait la portée de l'examen du vérificateur externe - contenait une opinion ou une affirmation qu'il était impossible d'exprimer une opinion. 				
5. La vérification externe et la présentation des états financiers ont été complétées dans le délai convenu.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Le comité de vérification estime que le vérificateur externe est demeuré indépendant du conseil scolaire et objectif en dépit des services liés ou non liés à la vérification qu'il fournit au conseil scolaire.	9 (4) 3.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Le vérificateur externe a rencontré le comité de vérification sur demande pour discuter de tous points qui devraient être discutés.	9 (4) 4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Généralités	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Commentaire
8. Le comité de vérification est satisfait de la planification et de l'exécution de la vérification, y compris des activités coordonnées avec le vérificateur interne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9. Le vérificateur externe a fait preuve de professionnalisme et a maintenu une communication ouverte et claire avec le comité de vérification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10. Le comité de vérification estime que les membres de l'équipe de vérification externe possédaient l'expérience et les qualifications requises de vérificateurs externes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11. Dans l'ensemble, le vérificateur externe a répondu aux attentes du comité de vérification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Veillez fournir tous autres commentaires pertinents sur votre expérience avec les vérificateurs externes :				